

# ÉVALUATION DE RISQUE – CONTRAT

## Complexité du processus de réalisation

Ce facteur traite de la complexité de la réalisation, par exemple le nombre de processus distincts en cause et les difficultés que présente chacun d'eux. Il est lié à la difficulté de réalisation et de vérification des caractéristiques du produit, du service ou des travaux définies dans les spécifications. La complexité de réalisation peut représenter un risque élevé de non-conformité, particulièrement si l'adjudicataire n'est pas en mesure de gérer ce type de complexité. À titre d'exemple les contrats pour l'acquisition des produits suivants correspondent à ce critère :

- Tuyaux haute pression pour aqueduc;
- Habits de combat d'incendie;
- Supports à vélo design.

### Énoncé du niveau de risque

	Pointage
Seulement quelques processus simples requis;	0
Un nombre appréciable de processus simples requis;	2
Quelques processus complexes requis;	6
Un nombre appréciable de processus complexes requis;	8
Un grand nombre de processus complexes requis.	10

## Historique des non-conformités de la nature du contrat

L'évaluation de ce facteur doit tenir compte, à la lumière des expériences passées, de l'importance des non-conformités rencontrées, de leur impact sur les utilisateurs ainsi que de la fréquence d'apparition des défauts. Ce critère vise à évaluer le risque posé par la nature du contrat et non par l'adjudicataire. Le domaine du vêtement, notamment, est souvent cité en exemple pour des produits comme les :

- Uniformes;
- Gants de travail;
- Vêtements de travail généraux;
- Vêtements de protection;
- Chaussures de sécurité.

### Énoncé du niveau de risque

	Pointage
Aucune expérience passée de non-conformité avec ce produit;	0
Peu de non-conformités ayant un impact limité sur les utilisateurs des produits;	2
Non-conformités occasionnelles ayant quelquefois un certain impact sur les utilisateurs des produits;	6
Non-conformités régulières ayant toujours un impact sur les utilisateurs des produits;	8
Non-conformités régulières des caractéristiques critiques et produits souvent non fonctionnels pour l'utilisateur.	10

## Impact sur le citoyen

Ce facteur expose la relation entre les non-conformités des produits et la qualité du service offert au citoyen. Il tient aussi compte de l'image de la Ville. En général, les devis comportent des règles de sécurité et de prévention des accidents qui doivent être respectées avec rigueur par les adjudicataires.

- *Les activités de déneigement sont un exemple pertinent de ce type de dossier parce qu'elles entraînent plusieurs inconvénients ainsi que des dangers pour les citoyens, notamment les entraves à la circulation, les interdictions de stationner, le bruit des appareils quand les chargements sont effectués la nuit, etc.*
- *Le bac roulant est un autre exemple pertinent de ce type de dossier. Fourni au citoyen pour la cueillette des ordures et le recyclage, la qualité de ses composantes ainsi que sa vie utile ont un impact majeur sur le citoyen.*

### Énoncé du niveau de risque

	Pointage
Non-conformités ayant peu ou pas d'impact sur la qualité des services offerts aux citoyens;	0
Non-conformités ayant quelquefois un impact limité sur la qualité des services offerts aux citoyens;	2
Non-conformités ayant régulièrement un impact limité sur la qualité des services offerts aux citoyens;	6
Non-conformités ayant un impact considérable sur la qualité des services ou un impact limité sur l'image de la Ville auprès des citoyens;	8
Impossibilité de dispenser le service au citoyen à cause des non-conformités du produit ou impact considérable sur l'image de la Ville auprès des contribuables.	10

## Impacts économiques

Ces considérations portent sur les conséquences économiques des défaillances et sur leurs conséquences. En plus des coûts de production ou d'installation, ces considérations incluent d'autres facteurs comme les frais relatifs aux responsabilités devant la loi, les garanties, les dédommagements, les réparations à pied d'œuvre ainsi que les arrêts de service à la suite de défaillances. Ces impacts économiques ne sont pas directement reliés à la valeur du contrat, mais aux conséquences des erreurs, aux réalisations incomplètes ou qui ne correspondent pas aux exigences de la Ville. Les exemples suivants peuvent être cités :

- Services bancaires ou financiers;
- Consultation en estimation de projets;
- Services-conseil en finance ou en fiscalité;
- Services-conseil en actuariat;
- Production et envoi des comptes de taxe.

### Énoncé du niveau de risque

	Pointage
Entraîne des inconvénients ou des coûts négligeables;	0
Compromet dans une certaine mesure la qualité du service fourni par une installation;	2
Compromet de façon appréciable la qualité du service fourni par une installation et entraîne des coûts appréciables;	6
Compromet sérieusement la qualité du service fourni par une installation et entraîne des coûts considérables;	8
Entraîne la perte totale des services fournis et des coûts importants.	10

## Nouvelle technologie

L'utilisation de nouvelles technologies peu courantes à la Ville comporte des risques. Leur application dans le contexte municipal peut conduire à certains imprévus compte tenu des conditions particulières d'utilisation propre à ce milieu. Voici quelques exemples :

- Peinture de signalisation à base d'eau;
- Nouveaux mélanges d'enrobés bitumineux.

### Énoncé du niveau de risque

	Pointage
Aucune nouvelle technologie;	0
Technologie éprouvée à l'exception de certains nouveaux éléments;	2
Mélange de nouvelle technologie et d'approche traditionnelle;	6
Nouvelle technologie à l'exception de certains éléments faisant appel à une technologie connue et traditionnelle;	8
Nouvelle technologie impliquant de nouvelles connaissances, de nouveaux processus et de nouveaux équipements.	10

## Performance de l'adjudicataire.

Ce critère est le seul qui prend en considération la performance de l'adjudicataire. Le risque est considéré comme très élevé s'il est inscrit sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant.

### Énoncé du niveau de risque

	Pointage
Adjudicataire non inscrit sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant;	0
Adjudicataire inscrit sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant.	10

Résultat de l'évaluation de risques			
Dossier d'achat		Date	
Description			
Unité d'affaires			
Responsable(s)			
Montant estimé \$			

### Calcul du score total

Critères évalués	Pointage	Critères évalués	Pointage
Complexité de réalisation		Nouvelle technologie	
Impact économique		Impacts sur le citoyen	
Historique des non-conformités de la nature du contrat		Performance de l'adjudicataire	
<b>Total</b>		+	=

### Le dossier doit faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation de rendement si :

- Un pointage de 10 a été attribué à au moins un des critères
- Le pointage total est de 30 et plus

Signature \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_ Poste \_\_\_\_\_